

MUNICIPALITÉ DE Chartierville

CHARTIERVILLE

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Lundi 13 juin 2011

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire Jean Bellehumeur ouvre la séance à 19 h.

Sont présents : Les conseillers Jacques Blain, Louis Désy, Jocelyn Poulin et Raymond Fournier. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Camille Fortier et Nancy Lacroix.

2. Adoption de l'ordre du jour :

11-2074

Il est proposé par Jacques Blain, appuyé par Jocelyn Poulin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 9 et 24 mai 2011
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport des activités de fonctionnement au 13 juin 2011
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :

- Rencontre- nouveau rôle d'évaluation 2012-2015
- Résolution clicSEQR
- Résolution 500 mètres - Xittel
- Résolution – Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ 2010-2013)
- Dossier : décontamination
- Centre d'Interprétation de la Mine d'Or (prix d'entrée, nettoyage, bord rivière & ouverture???)
- Débroussaillage des chemins
- Réservoir à eau
- Divers (Demande financement La Méridienne, Utilisation Wb 2.0, Rapport annuel MMQ, plainte concernant les trottoirs.

9. Période de questions
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Adoption des procès-verbaux du 9 et 24 mai 2011 :

11-2075

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Jacques Blain d'adopter les procès-verbaux du 9 et 24 mai 2011 tel que remis. Adopté à l'unanimité.

11-2076

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est par Louis Désy, appuyé par Raymond Fournier d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31mai 2011 pour un total des dépenses de 59 136,18 \$ et un total des revenus de 148 477,03 \$.

5. Rapport des activités de fonctionnement au 13 juin 2011-06

Madame Prud'homme demande aux membres du conseil de prendre connaissance du rapport qu'elle leur a remis pour pouvoir en rediscuter lors du prochain comité de travail et par le fait même nous comparerons avec celui de l'an passé à la même période.

6. Rapport du Maire :

Avant d'entreprendre son rapport, M. le Maire souligne la venue d'un nouveau membre du conseil, monsieur Raymond Fournier, en remplacement de monsieur M. Roland Lescault

Par la suite, monsieur Bellehumeur, mentionne qu'il a quatre sujets à nous faire part. Il débute avec le dossier Internet haute vitesse (IHV), ce que M. Bellehumeur nous mentionne c'est que la tour installée près de St-Mathias est opérationnelle, donc les citoyens demeurant à la côte à Chabot devraient normalement être desservis.

Pour le dossier de décontamination, M. Bellehumeur a discuté à quelques reprises avec madame Papillon de la Mutuelle des Municipalités du Québec, cette dernière lui mentionne que dans notre police d'assurance il y a une clause d'exclusion et que sur le réservoir d'huile il y aurait eu un vice-caché, le MMQ s'engage à nous fournir les détails à ce sujet, normalement pour cette raison nous ne serions pas couverts, mais étant donné que monsieur Galarneau s'est compromis lors de ses discussions avec monsieur Lescault et monsieur Bellehumeur, la Mutuelle des Municipalités du Québec a pris la décision de nous payer malgré tout et que le chèque serait à la poste. Cependant, madame Papillon avise le maire de ne pas prendre cette erreur comme un précédent que si une telle chose devait nous arriver encore une fois dans les mêmes situations, nous ne serions pas couverts. Madame Papillon mentionne également, que c'est très clair selon l'expertise de monsieur Benoit Gauvin de la firme EXP que c'est un vice caché de fabrication dû à une soudure interne donc, la MMQ a l'intention de poursuivre chauffage Robert Verret et ils vont collaborer avec nous en nous fournissant toute la documentation de leur expert pour que nous puissions nous aussi poursuivre chauffage Robert Verret.

Monsieur Bellehumeur mentionne également que le mercredi 15 juin, monsieur Yvan Tremblay du Ministère de l'Environnement sera présent pour la fermeture du trou à l'arrière du bureau municipal.

Par ailleurs, dans le dossier du site Web, Jean mentionne qu'Ottawa oblige à ce que le maire confirme les adresses mentionnées, dossier à suivre.

Monsieur le maire nous informe qu'à la dernière réunion des maires à la MRC, il a été question du règlement sur les forêts. Que le mercredi 15 juin, à la réunion des maires, la MRC adoptera le règlement intérieur sur les forêts et que tant et aussi longtemps que nous n'adoptons pas le notre qui celui-ci modifiera l'ancien pour le rendre conforme à celui de la MRC, nous devons nous conformer à celui de la MRC, cependant dès que nous aurons adopté notre propre règlement la municipalité aura le pouvoir de décider.

Pour faire suite au dossier concernant l'assainissement des eaux usées :

- 1) Au sujet de l'achat du terrain dans l'assainissement des eaux usées, Jean a rencontré Frédéric Landry et ce dernier a accepté l'évaluation faite par M. Roger Lessard, évaluateur.
- 2) L'échéancier, monsieur Bellehumeur nous avise que nous devrions déjà être en appel d'offres, mais qu'il y a un problème au niveau du MAMROT que madame Chahine ne répond plus aux courriels ni au téléphone, selon monsieur le maire cette dame ne connaît pas son dossier, que le ministère des Transports et la firme d'ingénieurs GÉNIVAR sont prêts, il ne reste plus qu'à madame Chahine à approuver les plans. Selon notre ingénieur, nous devrions aller en appel d'offres d'ici deux semaines et que le début des travaux prévus soit plus ou moins la fin août 2011.
- 3) Jean nous avise que nous aurons possiblement une marge de crédit en attendant que madame Chahine approuve les plans, il informe également l'assemblée qu'il a écrit un long courriel à madame Johanne Gonthier, député de Mégantic Compton pour qu'elle fasse bouger les choses.
- 4) Le règlement d'emprunt, le Ministère des Affaires municipales demande une description plus détaillée des travaux ce qui a déjà été fait et elle avait été autorisée par monsieur Boulhrouz, nous leur avons aussi fourni les plans, mais tant que nous n'avons pas notre règlement d'emprunt nous ne pouvons emprunter.
- 5) Matières granulaires : Jean explique que ça nous prend 6000 tonnes de MG 20 (gravier brut) et il explique la façon de procéder pour obtenir les matériaux granulaires conformes selon les exigences du MTQ et qu'il doit rencontrer monsieur Boisvert à ce sujet.

7. Rapport des comités *ad hoc* :

Jocelyn Poulin nous informe que la caméra à l'arrière du Centre communautaire n'est toujours pas en fonction puisqu'il y avait une pièce défectueuse et que dès qu'il recevra la nouvelle pièce il contactera Réginald Goyette.

Louis Désy mentionne qu'à côté de la patinoire il y aurait un fossé d'environ 50 pieds de long, 6 pieds de profond et que ce serait bien qu'il soit rempli.

En remplacement de monsieur Bellehumeur, monsieur Blain avec des représentants de sept municipalités qui étaient concernés, a assisté à une réunion concernant internet haute vitesse il explique qu'à cause des montagnes c'est difficile pour Xitel de desservir cent pour cent des citoyens ils devront changer de technologie. À propos du 10^e rang, monsieur Blain explique que si on maintient notre résolution de 500 mètres des maisons, Xitel ne pourra le desservir cependant le tout sera rediscuté à la prochaine rencontre des maires.

8. Informations, correspondance & demandes diverses :

Rencontre – nouveau rôle d'évaluation 2012-2015

La secrétaire-trésorière informe monsieur le maire qu'elle a reçu un appel téléphonique de monsieur Sylvain Méthot du gouvernement qui aimerait discuter avec lui du nouveau rôle d'évaluation. Monsieur Belhumeur demande à ce que monsieur Méthot se déplace pour venir le rencontrer.

11-2077 Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Jocelyn Poulin et résolu :

- ☒ **QUE** madame Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité de Chartierville, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement, à faire tout ce qu'elle jugera utile et nécessaire à cette fin ;
- ☒ **QUE** le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à la secrétaire-trésorière les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

Considérant que tous les membres du Conseil qui ont le droit de voter adoptent cette résolution, celle-ci entre donc en vigueur à compter du 13 juin 2011. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11-2078 Attendu que, la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* et de ses annexes;

guide qui
nementale
des Affaires
juin 2010;

Que la municipalité doit respecter les modalités de ce s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouver- qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre Municipales et des Régions, Laurent Lessard, le 11

Blain et
pecter les

Il est proposé par Jocelyn Poulin, appuyé par Jacques résolu à l'unanimité que la municipalité s'engage à res- modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

à déga
hauts
sabilité
coûts
fligée à
à des
ou né
tisse
des revenus
contribution du

Que la municipalité s'engage à être seule responsable et ger le Canada et le Québec de même que leurs ministres, fonctionnaires, employés et mandataires de toute respon- quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et de toute sorte ayant comme fondement une blessure in- une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré gligent découlant directement ou indirectement des inves- tissements réalisés au moyen du transfert d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la Gouvernement du Québec;

voi à la
municipal
2013
en vue
confir
et des

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'en- Direction des infrastructures du ministère des Affaires les et des Régions de la programmation de travaux 2010- et de tous les autres documents exigés par le Ministère, de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été mée dans une lettre du ministre des Affaires municipales Régions, Laurent Lessard, le 11 juin 2010;

infra
des Régions
grammation de

Que la municipalité s'engage à informer la Direction des structures du ministère des Affaires municipales et de toute modification qui sera apportée à la pro-travaux approuvés par la présente résolution.

Dossier décontamination :

Madame Prud'homme mentionne aux membres du conseil que monsieur Tremblay du ministère de l'Environnement nous suggère fortement d'installer un bassin de rétention en béton lorsque nous installerons le nouveau réservoir à l'huile.

Centre d'interprétation de la Mine d'Or :

1. La secrétaire - trésorière informe les membres du conseil que madame St-Laurent qu'il faudrait faire le nettoyage du bord de la rivière pour qu'elle puisse installer son escalier pour que les gens puissent aller faire de la batée en rivière et pour ce faire ça prendra un "backoe".
2. Concernant le prix d'entrée, le sujet sera discuté au prochain comité de travail soit le lundi 20 juin.
3. Par la suite, madame Prud'homme mentionne aux membres du conseil que faisant suite au bulletin envoyé à la population pour le poste d'emploi été Canada concernant les étudiants nous n'avons reçu seulement une candidate qui retournait aux études et que finalement elle s'est désistée. Nous avons aussi reçu un curriculum vitae celui de Pierre Fortier, cependant ce dernier ne retourne pas aux études, donc il ne peut faire part au programme. Monsieur Fournier lui suggère de faire une annonce sur le site de placement étudiant Québec ce que madame Prud'homme s'empressera de faire.

Soumission pour le débroussaillage :

Il est proposé pas Louis Désy, appuyé par Jocelyn Poulin d'accepter la soumission de Stéphane Blais pour le débroussaillage de bords de chemins municipaux deux (2) coups près des ponts et le contour des pancartes.

Réservoir à eau :

Pour ce qui du prix pour la vente du réservoir à eau, à l'arrière du centre communautaire, monsieur le maire demande à ce que nous en discussions lors du prochain comité de travail soit lundi le 20 juin.

Divers :

- Pour ce qui de la demande de financement de la Méridienne la maison d'hébergement à Weedon, les membres du conseil ont décidé de ne pas participer à la campagne de financement des coûts de construction.
- Utilisation Web 2.0, document à remplir, provenant de l'Assemblée nationale du Québec le tout est remis au conseiller Jacques Blain, document à suivre.
- Madame Prud'homme invite les conseillers intéressés à consulter le rapport annuel MMQ.
- Plainte concernant les trottoirs : la secrétaire-trésorière informe les membres du conseil que madame Boudreau serait tombée sur le trottoir de l'autre côté du pont en face de chez elle. Le sujet sera rediscuté au retour du conseiller Camille Fortier.

11-2079

9. Période de questions :

Madame Normande Landry demande des explications à savoir pourquoi la municipalité n'emploie plus son fils Guy. Monsieur le maire lui mentionne qu'il a été demandé à M. Guy Landry et M. Claude Pratte de nous fournir leur liste de prix. Le choix s'est fait pour le moins dispendieux.

Une autre question est soulevée par Mme Landry concernant la construction du pavillon multifonctionnel et le choix du soumissionnaire. M. Bellehumeur explique toute l'ambiguïté de ce dossier et que suite à d'autres demandes de soumission, le prix étant trop élevé, ce dossier est reporté à une date ultérieure. M. Bellehumeur explique cependant clairement à Mme Landry que monsieur Michel Audet n'a pas actionné la municipalité, comme elle le prétend, mais que la municipalité a racheté à M. Audet tout le matériel qu'il s'était procuré à ce sujet.

9. Affaires nouvelles

10. Levée de la séance :

11-2080

La séance est levée à 20h35 par Jacques Blain sous la résolution 11-2080.

Jean Bellehumeur

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière